

Octobre 2024 > Janvier 2025 • Bulletin municipal d'information • Plus d'info sur www.aubigne.fr



Navette Aubigné - Gare de Montreuil-sur-Ille en test avant sa mise en service prévue en janvier 2025



Il pleut ! encore de l'eau... Et alors ? Gardons le sourire ! Des fossés débordent, des caniveaux se bouchent et des rues se trouvent inondées. L'eau boueuse dévale des champs vers la route. La terre, des gravillons et même des pierres ont été charriés par des trombes d'eau, jusque sur la départementale dans le secteur des Pommiers. Notre ruisseau « Le Pont-Colin » s'en trouve gonflé et débordant en ces occasions plus nombreuses qu'à l'accoutumée. L'étang déverse alors bruyamment son trop plein sur le lavoir en contre-bas, garantissant de belles images. Pour autant, peu de risque d'inondation à Aubigné, hormis quelques caves et garages.

La commune prend soin de ses réseaux d'eaux pluviales et assainissement. A l'occasion de travaux ou de cession d'habitations, l'élu référent constate sur place les bons raccordements des évacuations émanant des propriétés privées vers chacun des deux réseaux. Cela implique , le cas échéant, des travaux pour les propriétaires.

A l'instar du réseau d'eau pluviale, la commune prend soin de son assainissement collectif. Un débit-mètre vient d'être installé dans un citerneau pour améliorer le rendement de la pompe de relevage impliquant des travaux de tranchées pour le raccordement. La voie d'accès des véhicules de service dans le site a été empierrée. Le site est maintenant intégralement clos de grillage avec un portail d'accès au bassin de rétention. Le système d'assainissement collectif communal évolue en bonne gestion sous la maîtrise d'ouvrage communale. Cela démontre que le transfert de compétence imposé pour 2026 n'est nullement nécessaire. Actuellement, les Aubinois paient beaucoup moins pour l'assainissement que les habitants de la

plupart des autres communes du secteur.

Le transfert vers l'intercommunalité entraînerait une surfacturation par l'augmentation des taxes et participations d'assainissement assises sur les factures d'eau potable de tous les foyers raccordés au réseau d'assainissement collectif, pour tendre vers un tarif unifié au niveau intercommunal. A court terme, c'est une majoration de 2€/m³ d'eau qui nous attend avec le transfert. Jusqu'à présent la commune a toujours émis un avis défavorable à ce transfert. La récente annonce du premier ministre Michel Barnier, portant sur la fin du transfert obligatoire de la compétence eau et assainissement, nous concerne donc pleinement.

Par ailleurs, la municipalité est en réflexion pour l'installation d'un plateau ralentisseur à proximité de l'entrée de bourg dans le secteur des « Graviers ». Le projet initial de plateau-écluse, n'ayant pas reçu l'aval du service des voiries du département, c'est un plateau ralentisseur qui devrait être implanté en 2025 au niveau de l'étang, selon les prescriptions liées aux routes départementales et aux entrées d'agglomération.

Les élus planchent aussi sur d'autres projets, comme l'aménagement dans la salle des fêtes d'un espace d'entrée et de toilettes répondant aux normes pour les personnes à mobilité réduite. La réflexion n'en est qu'à ses débuts. Enfin, le monument aux morts nécessite aussi une meilleure mise en valeur. Le projet de réaménagement du monument, rue du Bain, prévoit la suppression des peu glorieuses pissotières.

Youri MOYSAN Maire d'Aubigné

ETAT CIVIL

Elles ont montré le bout de leur nez AMALYA BUFFA BRUNET- LE 14 AOÛT AGATHE GERBAUD- LE 16 SEPTEMBRE

Ils se sont mariés! EMMELINE DANTEC ET DYLAN LAINÉ LE 5 octobre



CLUB DES AINÉS AUBINOIS

JACKY DARTOIS, PRÉSIDENT





Les activités club :

> Pour profiter des quelques beaux jours, un pique-nique organisé par le club a été apprécié par les adhérents.

> Succès du pique-nique annuel organisé par le secteur à Feins. Un bon moyen de retrouver quelques personnes des communes voisines.

Le Club a fonctionné tout l'été avec une quinzaine de personnes présentes.

Planning activités et événements :

> Les cafés numériques, rendez-vous pour diminuer la fracture numérique

> Le bowling pour travailler son adresse

> La danse en ligne pour le physique

> Et NOUVEAU : karaoké à Montreuil Le Gast

Contacts: Jacky 06 03 85 13 40- Maryvonne 06 75 69 61 47

| Date | Evénement |
|------------|--|
| 09/07/2024 | Club |
| 23/07/2024 | Club |
| 06/08/2024 | Club |
| 20/08/2024 | Club |
| 23/08/2024 | Son & Lumière Trans/Erdre |
| 03/09/2024 | Club |
| 11/09/2024 | Brest et les Abers |
| 17/09/2024 | Café Num - Protection données, paiement ligne |
| 17/09/2024 | Club |
| 18/09/2024 | Pique Nique Feins |
| 28/09/2024 | Croisière Méditerranée 28/9-> 6/10 |
| 01/10/2024 | Club |
| 07/10/2024 | Belote Montreuil/Ille |
| 08/10/2024 | Café Num FEINS - A l'aise avec son smartphone |
| 09/10/2024 | Bowling |
| 11/10/2024 | Belote Montreuil Le Gast |
| 15/10/2024 | Club |
| 18/10/2024 | Belote ST Aubin d'Aubigné |
| 25/10/2024 | Belote Melesse |
| 29/10/2024 | Club |
| 05/11/2024 | Café Num FEINS - Navigation sur internet |
| 10/11/2024 | Danse en ligne Montreuil : attente animateur |
| 12/11/2024 | Club |
| 20/11/2024 | Bowling |
| 26/11/2024 | Club |
| 03/12/2024 | Café Num FEINS - Un ordinateur en pleine forme |
| 05/12/2024 | Danse en ligne Montreuil : attente animateur |
| 10/12/2024 | Club et Raclette à confirmer |
| 11/12/2024 | Bowling |
| 12/12/2024 | Spectacle Danses du monde |

LE COMITÉ DES FÊTES

CÉLINE VARNEROT, PRÉSIDENTE



Le comité des fêtes prend très à cœur l'animation du village et nous essayons de faire tout notre possible pour faire plaisir à tous, aux petits comme aux grands. Nous souhaitons vous remercier sincèrement pour votre participation à chaque événement! Après le jambon grillé, la fête de le bière et très bientôt halloween pour les enfants de la commune...

Nous vous proposons de nous retrouver le **16 novembre** à la salle des fêtes, pour notre soirée à thème! L'année dernière vous étiez nombreux pour notre soirée kig ha farz, je vous souhaite aussi nombreux cette année. Nous découvrirons le Maroc et son couscous traditionnel.

A tous un grand merci et encore et toujours mille mercis à nos supers bénévoles.

BOITE AUX LETTRES DU PÈRE NOËL

Du 9 au 20 Décembre

La mairie d'Aubigné, par le biais de sa commission jeunesse, renouvelle la magie de Noël avec l'opération Lettre au Père Noël. Dès le 9 décembre, les enfants pourront glisser leurs vœux et souhaits dans la boîte aux lettres, installée sous le préau près de la bibliothèque. Les lutins s'affaireront ensuite pour répondre à chacun d'eux avant le 20 décembre.

Ne manquez pas cette belle tradition qui enchantera petits et grands!



FÊTE DES CLASSES 4

Samedi 5 octobre

Le 5 octobre dernier, l'association des Classes d'Aubigné a organisé les traditionnelles « Classes 4 », un événement marquant pour la commune. Cette journée conviviale a réuni les participants autour d'un repas festif, soigneusement préparé par un traiteur local. La photographe était présente pour immortaliser la traditionnelle photo souvenir. Un moment de partage et de célébration qui renforce les liens intergénérationnels et perpétue une belle tradition aubinoise.

REPAS DU CCAS

DIMANCHE 13 OCTOBRE

Le repas annuel des ainés fait partie des moments privilégiés.

Le traditionnel repas des ainés a eu lieu cette année sous le thème du rose, créant une ambiance douce et festive. Nous remercions chaleureusement Celtic traiteur connu pour ses services de qualité pour avoir régalé nos papilles avec un menu savoureux et raffiné.

Un grand merci également à Monique et Annette pour leur magnifique travail floral, qui a embelli la salle avec des compositions pleine de délicatesse ajoutant une touche élégante et chaleureuse à l'événement.

Cette journée a été un véritable succès, marquée par des sourires, du partage et une belle convivialité.



LA RANDO DU TERROIR

DIMANCHE 29 SEPTEMBRE

La « rando du terroir » organisée par le comité Téléthon de Montreuil sur Ille a traversé le bourg d'Aubigné.

Pour sa 7ème édition, la rando du terroir au profit du Téléthon a battu tous les records de participation. Sur les 370 inscriptions enregistrées, quelques désistements ont ramené le nombre de participants à 356. C'est dommage pour les dernières inscriptions qui ont été refusées, trop tardives pour ajuster les commandes.

Le parcours de 9 Kms démarrait à la salle du clos paisible à Montreuil. L'apéritif était servi dans le parc derrière la mairie. Le parcours empruntait ensuite les lotissements et une portion de route pour arriver à « Villemée », chez M. et Me. Bourgeault. Les marcheurs trouvaient là l'entrée de leur repas.

Puis, ce sont les chemins qui les emmenaient à Aubigné, au « Bout de la ville », chez M. Vasnier. Là se trouvait le plat de résistance. Ils reprenaient la marche pour traverser le bourg d'Aubigné et prendre la rue du Bain. Une visite de l'église leur était proposée. Ils atteignaient ensuite l'étang par un passage dans un chemin privé et reprenaient la direction de Montreuil sur Ille. Une petite surprise « trou Normand » les attendait chez un particulier. Le circuit les ramenait enfin au point de départ où attendaient fromage, dessert et café. L'organisation a mobilisé plus de 40 bénévoles, récompensés par la satisfaction exprimée par les randonneurs.

Le comité Téléthon remercie sincèrement tous ces bénévoles, les exploitants qui ont accepté de recevoir la rando chez eux, la mairie d'Aubigné qui a ouvert son église à la visite, très appréciée, ainsi que le propriétaire qui nous a autorisés à emprunter son chemin privé pour rejoindre l'étang d'Aubigné, nous facilitant grandement l'organisation de la sécurité. Après apurement des comptes, nous estimons à environ 2 500€ la somme que nous pourrons reverser à l'AFM Téléthon, au profit de la recherche sur les maladies rares, qui profite à tous.

FÊTE DES VOISINS RUE DE CHAMBELLÉ

DIMANCHE 15 SEPTEMBRE

Notre quartier a une fois de plus vibré au rythme de la fête des voisins, un événement devenu incontournable. Sous un ciel ensoleillé des dizaines d'habitants se sont retrouvés dans une ambiance chaleureuse et détendue, apportant chacun un plat à partager, un sourire et une envie de passer un bon moment.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition plus conviviale!



En juin et septembre, le conseil municipal a notamment...

- ••• accordé une subvention pour les classes 4 d'Aubigné pour un montant de 107,13€
- ••• autorisé le remboursement des frais avancés par Mme SAUVEE pour un montant de 19,96€ (crochets salle des fêtes)
- ••• modifié le règlement intérieur de la salle des fêtes et le contrat de location (ajout de la mise à disposition des crochets aimantés et chèque de caution)
- ••• autorisé la décision modificative 2 Commune concernant les frais d'étude de voirie
- ••• approuvé le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif 2023
- ••• accepté l'étude de poste de l'agent technique et autorisé la signature du devis s'élevant à 1700€ auprès du CDG35
- ... autorisé la mise à jour de la régie pêche
- ••• accepté la vente du bois communal au prix de 250€ la corde et la facturation du chargement à 25€/h agent

- autorisé la décision modificative 3 Commune concernant les salaires et charges salariales du contractuel
- ••• approuvé l'acquisition d'une nouvelle imprimante et autorisé la signature du devis auprès d'ASI pour un montant de 1912€ HT
- ••• approuvé la facturation de 35 € pour la contre visite du contrôle assainissement collectif en cas de vente immobilière
- ••• approuvé le nouveau devis de CLO35 s'élevant à 22 000€ HT pour la clôture des lagunes
- ••• autorisé monsieur le Maire à effectuer les démarches administratives, à signer les actes nécessaires à la régularisation de la voirie de la rue de la Grange avec les propriétaires concernés, à procéder à l'intégration de ces parcelles dans le domaine public (voirie) et à désigner Stéphanie SAUVEE, première adjointe, pour la signature de ces actes.

L'intégralité des comptes-rendus des séances est disponible pour consultation en mairie ou sur www.aubigne.fr

COMMERCE DE PROXIMITÉ

Marchand de fruits et légumes

Aurélien, marchand de fruits et légumes est présent sur le parking d'Orgères tous les mercredis soirs, de 16h à 20h, depuis le 15 mai. Venez profiter de produits frais et de saison!

Les paiements en espèces et par chèque sont acceptés.



GPAS

Information



SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Si vous êtes propriétaire d'un logement ou d'un bâtiment avec des points de consommation d'eau et que ce dernier n'est pas raccordé au réseau d'assainissement collectif, vous êtes donc concernés par ce rappel du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)!

- Votre logement ou bâtiment doit disposer d'un dispositif d'Assainissement Non Collectif conforme à la réglementation,
- Vous êtes responsable du bon entretien de ce dispositif,
- Le bon fonctionnement de votre dispositif doit être contrôlé périodiquement par le SPANC.

Si un contrôle de bon fonctionnement de votre installation d'assainissement non-collectif a été réalisé par le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) ces dernières années, vous devez avoir en votre possession un rapport de ce contrôle précisant la conformité ou non de votre installation.

En cas de non-conformité, ce rapport vous précise le délai dont vous disposez pour réaliser les travaux nécessaires à la mise aux normes : Si votre installation présente « un danger pour la santé des personnes » ou « un risque avéré de pollution de l'environnement », vous disposez de 4 ans à compter de la date du contrôle pour réaliser les travaux de mise aux normes.

En cas d' « absence d'installation » d'assainissement non collectif, vous devez réaliser les travaux de mise en œuvre d'une installation dans les meilleurs délais à savoir sous 6 mois à compter du contrôle.

En cas de vente, vous disposez d'un an pour mettre aux normes votre installation à compter de la date d'acquisition du bien.

En cas de non-respect des délais de réalisation de travaux précisés ci-avant et sur le rapport de contrôle qui vous a été remis, vous pouvez être astreint au paiement d'une pénalité dont le montant est équivalent à la redevance de contrôle qui aurait été due en cas de mise en conformité de l'installation (contrôle de conception et de bonne exécution soit 150€) majorée de 100 % soit une pénalité totale de 300€ par an.

Si vous devez réhabiliter totalement votre installation, vous devez dans un premier temps solliciter un bureau d'études pour définir la conception et l'implantation de cette installation puis <u>soumettre cette étude au SPANC</u> via le formulaire de demande que vous trouverez sur la page internet du SPANC.

Après validation de votre projet par le SPANC, vous pouvez procéder aux travaux par une entreprise compétente ou par vos propres moyens. <u>Ces travaux doivent être contrôlés par le SPANC</u> avant remblaiement toujours via un formulaire disponible sur la page internet du SPANC.

Pour toute question n'hésitez pas à contacter le SPANC au 02 23 22 21 86 ou par mail spanc@valdille-aubigne.fr

Vous trouverez également toutes les informations sur la page internet du SPANC : https://www.valdille-aubigne.fr/environnement/assainissement-non-collectif-spanc/

NAVETTE AUBIGNÉ - GARE DE MONTREUIL-SUR-ILLE

À PARTIR DE JANVIER 2025



La communauté de communes du Val d'Ille d'Aubigné met en place une navette desservant les communes de Guipel, Montreuil-sur-Ille, Feins, Aubigné et Andouillé-Neuveille, 5 des 19 communes de l'intercommunalité.

Lien vers l'article Ouest France:

https://www.ouest-france.fr/bretagne/meles navette-pour-cinq-communes-du-val-dille-au bf2e3606-017a-11ef-8825-b7a8734f310f







Secretaire de mairie : Karine Monnier

02.99.55.26.49

mairie aubigne@wanadoo fr

www.aubigne.fr

Facebook: Mairie d'Aubigné35

Panneau Pocket: > smartphone: télécharger l'application

> ordinateur: app.panneaupocket.com

Directeur de la publication: Youri Moysan- Réalisation: Commission communication Impression: Rennes 2- Villejean La Harpe